

*l'Anti*capitaliste

n°726 | 24 octobre 2024 | 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE

**CONTRE
LE BUDGET
DE COMBAT**

**CONTRE
LE RN**

**ABROGER LA
RÉFORME DES
RETRAITES**

**AUGMENTER
LES SALAIRES**

ZOOM

Sanofric et les promesses en carton du gouvernement

Page 3

INTERNATIONAL

Afrique. Hausse des températures... et des conflits

Page 4

ARGUMENTS

Féminisme. Définir en droit le viol, une question politique

Page 5

CHAMP LIBRE

Ubisoft: entretien avec Pierre-Étienne Marx du Syndicat des travailleurEs du jeu vidéo

Page 8

Édito

La forteresse Europe: toujours plus raciste

Par GERMAIN GILLET

La pression grandissante que l'extrême droite développe au sein de pays comme le nôtre s'exerce également au sein de l'Union européenne (UE), où les Orbán et Meloni prétendent même servir de « modèle ». Une influence dont se félicite Le Pen, lors de la réunion des « Patriotes pour l'Europe » se tenant à l'occasion du sommet européen du 17 octobre, en prétendant que certains dirigeants de l'UE « ont entendu ce que nous disons depuis des années ».

La réunion du Conseil européen l'a bien « entendu », durcissant à nouveau sa politique raciste contre les migrantEs. CertainEs dirigeantEs, comme le ministre de l'Intérieur Retailleau ou la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, en attendaient y compris un peu plus. Notamment le renvoi vers des pays tiers de réfugiés qui ont vu leur demande d'asile rejetée mais qui ne peuvent être expulsés dans leur pays d'origine où ils risquent la mort. Ou encore un accord des 27 sur le recours à des centres dits de rétention en dehors de l'UE.

Pour rappel, le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile avait déjà considérablement renforcé la machine de guerre raciste. Après avoir externalisé ses frontières et sous-traité leur défense contre les migrantEs, l'UE peut logiquement envisager de passer à un cran répressif supérieur : externaliser et sous-traiter la gestion des demandes d'asile et les expulsions. Cependant, le camouflet infligé à Meloni par la justice italienne, qui a invalidé la rétention dans un centre albanais des demandeurEs d'asile qu'elle venait d'y déporter, incite plusieurs dirigeantEs européennes à ne pas agir trop vite. N'empêche, ces questions jusqu'alors tabous ont pour la première fois été discutées et envisagées, le Conseil s'engageant à « étudier de nouveaux moyens de prévenir et combattre la migration irrégulière ». Encore et toujours plus de violences physiques et psychologiques à l'encontre des migrantEs, de mortEs, de disparuEs sur la route de l'exil.

À bas la forteresse Europe ! Démantèlement de Frontex ! Fermeture des centres de rétention administrative ! Ouverture des frontières ! Liberté de circulation et d'installation !

Bien dit

À l'heure où la Cour internationale de Justice a alerté sur les risques de crime de génocide contre le peuple palestinien à Gaza. [...] Comment comprendre qu'une institution fondée sur le respect du droit, y compris international, refuse de se prononcer clairement pour un arrêt des massacres en cours ?

COLLECTIF EHESS POUR UN CESSEZ-LE-FEU À GAZA, 394 membres de l'EHESS : « Pour un cessez-le-feu à Gaza », 21 octobre 2024, Blog de Mediapart.

À la Une

Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre le RN

Croissance molle au niveau mondial, défis environnementaux, lutte contre la pauvreté, prise en charge du grand âge... le marché serait en difficulté pour répondre à tous ces défis dans les prochaines années selon le FMI et la Banque mondiale. Le capitalisme à force d'enrichir les riches finirait-il par douter ? Pas vraiment.

La discussion parlementaire en France sur le budget le montre. Avec aplomb, Antoine Armand, le ministre de l'Économie et des Finances a déclaré le 21 octobre devant les députéEs que « ce n'est pas un budget d'austérité, c'est un budget qui est fait pour éviter l'austérité ». Contredisant ainsi les faits avec une proposition qui ne répondra en rien aux enjeux sociaux et écologiques.

Une forme de continuité

C'est surtout un budget qui ne remet pas en cause les politiques menées depuis des décennies de désengagement de l'État (voir article page 6 sur l'éducation), de privatisation, de démantèlement (voir l'article page 3 sur Sanofi), de cadeaux fiscaux aux entreprises qui conduisent ensuite à des licenciements comme dans l'automobile...

Exit pour l'instant le débat sur la loi immigration supposée mettre d'accord une partie de la droite et le Rassemblement national. L'ensemble des forces politiques a voulu modifier le projet de budget. Les députéEs ont déposé plus de 3500 amendements sur le projet de loi de finances et sur le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) et lancé la discussion sur le report de la revalorisation des pensions de retraite.

Examiner l'ensemble de ces amendements pourrait conduire à dépasser les délais impartis, et c'est pourquoi la menace d'une utilisation (encore une !) de l'article 49.3 par le gouvernement pèse sur l'Assemblée nationale.

RETAILLEAU VEUT SÉDUIRE LE RN



Un spectre dans l'hémicycle

Un autre spectre hante l'hémicycle et met au second plan le débat sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale, celui de l'abrogation de la contre-réforme de 2023 sur les retraites. En effet, dans le cadre de sa « niche parlementaire » du 31 octobre, le RN prévoit de soumettre au vote un texte d'abrogation de la (contre)-réforme des retraites. La gauche est désormais confrontée à la question de voter pour ou contre. Le 16 octobre, une tribune parue dans *Le Media* avançait l'idée qu'« en votant cette loi, notre camp ne perd rien. Au contraire, il obtient le retrait d'une réforme qu'il a été le premier et le plus déterminé à combattre. Il évite aussi de tomber dans le

piège de la fausse opposition que la Macronie et le RN tentent de construire [...] ». Tentant, en effet, même si l'avenir de la proposition de loi du RN au Sénat, au vu des rapports de forces, est très probablement écrit.

Le RN n'a jamais défendu les intérêts du monde du travail. Il n'a pas soutenu le mouvement social de l'hiver 2022-2023 contre la réforme de Macron, ni mis l'abrogation dans son programme des élections législatives de juin-juillet. Son piège se referme sur la gauche. Si la gauche vote avec le RN, elle le légitime, et le RN peut se présenter comme un défenseur des travailleurEs. Si elle ne vote pas avec lui, elle sera accusée de trahir son camp.

Mobiliser toute la gauche

Comment, alors, aider le prolétariat et ses organisations à sortir de cette ornière, à défendre ses revendications et le programme du NFP tout en combattant le RN ?

Il ne peut y avoir de solution que par une campagne militante, unitaire, des organisations politiques, syndicales et associatives qui modifient le rapport de forces : se rencontrer pour discuter un plan de combat contre Macron et le RN ; diffuser un matériel unitaire qui se prononce pour la retraite à 60 ans, pour l'augmentation des salaires, pour des embauches, contre le racisme et contre le RN ; préparer une grève avec manifestation le 31 octobre pour l'abrogation et contre le RN.

Le débat sur le budget de l'État et le financement de la Sécurité sociale doit être pour les travailleurEs l'occasion de reprendre l'initiative, de défendre leurs revendications pour les services publics, contre la guerre et l'austérité, pour l'emploi. Forte d'une mobilisation sociale aidant les classes populaires à reprendre l'initiative et à marginaliser le RN, la gauche pourrait alors voter le projet de loi présenté par le RN, sans faire la moindre concession politique à celui-ci, en montrant que le RN ne défend pas les classes populaires puisqu'il ne défend pas leurs revendications et qu'il cherche à s'attaquer de manière frontale aux plus fragiles, les personnes racisées, les LGBT et les femmes.

Comité de rédaction

Acturama



LICENCIEMENTS DANS L'AUTOMOBILE

Le scénario est rôdé, et c'est la bagarre ! Quand les profits baissent, malgré tout l'argent public, les patrons vont produire ailleurs pour moins cher, et c'est la fin des emplois. Dans l'automobile en Europe, c'est partout la même chose. Le 17 octobre, autour des M.A. France et d'autres entreprises, les travailleurEs des grosses boîtes et de la sous-traitance manifestaient devant l'entrée du salon de l'automobile. Voir le reportage de *l'Anticapitaliste* :



Sanofi a décidé de vendre Opella, sa division grand public, au fonds d'investissement américain CD&R. Opella produit le Doliprane, le médicament le plus vendu en France, et une centaine de médicaments sans ordonnance. Opella, c'est 5,2 milliards de chiffre d'affaires, 1,4 milliard de bénéfices, treize usines dans le monde dont deux en France, et plus de 10 000 salariés. « Une rentabilité entre 27% et 29%. Énorme, mais ce n'est pas suffisant pour Sanofi », dénonce Fabien Mallet, coordinateur CGT Sanofi qui craint des pertes d'emplois si CD&R estime « plus rentable, dans quelques années, d'arrêter certains médicaments ou de les produire à moindre coût ailleurs ».

L'État croit-il vraiment pouvoir contraindre les fonds de pension ?

Devant le tollé, le gouvernement a décidé de prendre une participation de 2% au capital d'Opella et annonce 40 millions d'euros d'amende en cas d'arrêt de la production en France. Quand on débourse 16 milliards pour Opella, que pèseront 40 millions, 2% des bénéfices, s'il paraît plus rentable de délocaliser. « Aucune illusion à se faire sur les promesses en carton », souligne Fabien Mallet. « On exige qu'Opella reste dans Sanofi et que Sanofi soit un peu plus contraint par les autorités, qu'elles soient européennes ou françaises » précisant que la nationalité du fonds d'investissement n'est pas en cause. « Tous les fonds d'investissement, qu'ils soient français, américains, allemands, qataris, ont la même méthodologie : faire de l'argent ! » Malgré l'argent public – 1,5 milliard de crédit impôt recherche en dix ans pour Sanofi – les pénuries ont explosé. 406 en 2016, plus de 5 000 l'an dernier !

DOLIPRANE Sanofric et les promesses en carton du gouvernement

« Déléguer notre capacité à soigner à d'autres est une folie », déclarait Macron au moment du covid. Mais la leçon des grandes manœuvres de Sanofi, des pénuries qui explosent, des prix stratosphériques des nouveaux médicaments, ou de la Bourse qui condamne la production européenne de médicaments en vrac, nous fait surtout dire que c'est déléguer au capital notre capacité à soigner qui est une folie !



Production à flux tendu et délocalisée, bénéfice des actionnaires avant investissements de production, vente prioritaire aux marchés où les médicaments sont les plus chers ont eu raison des promesses gouvernementales de souveraineté sur les médicaments essentiels. Pire, une dizaine de laboratoires ont été condamnés à verser 8 millions d'euros pour n'avoir pas respecté, en 2023, les quatre mois de stock de sécurité exigés pour les médicaments à intérêt thérapeutique majeur.

Un seul objectif: la rentabilité
Protégés par les brevets, les capitalistes de l'industrie pharmaceutique ponctionnent notre Sécurité sociale et privent les

peuples du Sud de traitements. On pense aux anti-cancéreux dont les prix ont été multipliés par 12 en une dizaine d'années. On pense au prix extravagant exigé par le laboratoire Novartis pour le Zolgensma qui guérit une maladie génétique rare, l'amyotrophie spinale: 2,3 millions d'euros l'injection. Alors que cette thérapie génique a été mise au point par la recherche publique – l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) en France – et a été financée par nos dons à l'association Téléthon. La relocalisation de la production en France est une de nos priorités, déclarait Emmanuel Macron. Mais faire revenir sur le sol européen les productions, en

confiant au marché les conditions de cette production ne suffira pas ! Le krach boursier de EuroAPI, filiale de Sanofi spécialisée dans la production sur le territoire européen des principes actifs, le démontre. Elle a perdu 60% de sa valeur en une journée à l'annonce de ses résultats. À l'image de Sanofi, la Bourse préfère investir sur le segment des préparations pharmaceutiques aux brevets les plus rentables. Transparence totale, baisse massive des prix, licences d'office, fin des brevets et des accords sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce, Et si nous osions la production publique de médicaments biens communs, dans le cadre d'une Europe non pas des banques, mais des besoins sociaux, en coopération avec ceux pour qui la pénurie est la norme, les pays et les peuples du Sud. Car c'est folie de confier nos médicaments au marché !

Frank Prouhet

À lire sur le site



Sanofi. À force de tout détruire, il ne restera plus rien à casser pour le prochain directeur général, par Sud chimie Montpellier – Collectif antisanofric

No comment

Je demande au gouvernement de veiller à ce que les droits du Parlement soient davantage respectés. La démocratie est un bien précieux. J'invite chacun à ne pas la fragiliser.

YAËL BRAUN-PIVET, présidente de l'Assemblée nationale, le 21 octobre, à propos de la communication tardive des documents ministériels pour le débat sur les finances publiques

Agenda

Samedi 26 octobre, manifestation «40 ans de prison, toute une vie de combat! Liberté pour Georges Abdallah!», Lannemezan (65). À 14h de la gare à la prison. Départs en car depuis Paris: contactez la campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, Instagram @cupglia, campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Mardi 5 novembre, réunion-débat «Un peuple en résistance: comprendre les luttes sociales dans l'Ukraine en guerre», Paris. À 19h au Maltais rouge, 40, rue de Malte, dans le 11^e.

Mercredi 6 novembre, réunion publique avec Olivier Besancenot, Strasbourg. À 18h, au foyer des Étudiants catholiques, 17, place Saint-Étienne à Strasbourg.

Mardi 13 novembre, Rencontres de la Brèche avec Kaoutar Harchi autour de son livre Ainsi l'animal et nous, Paris 12^e. À 19h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine.

Dimanche 17 novembre, Rencontres de la Brèche avec Irene, Manon Boltansky et Daria Saburova autour du livre Travailleuses de la résistance et de l'actualité en Ukraine, Paris 12^e. À 19h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine.

PALESTINE/ISRAËL Israël et le soutien des puissances impérialistes

Ce sont les tirs délibérés contre des soldats de la Finul, force de l'ONU déployée dans le sud du Liban, qui ont fait réagir ses alliés. Au centre d'une nouvelle « passe d'armes » entre Macron et Netanyahu: la place qu'aurait occupée, ou pas, l'ONU dans la création de l'État d'Israël.

Une impunité qui vient de loin

Netanyahu répondait ainsi à Macron: « Ce n'est pas la résolution de l'ONU qui a établi l'État d'Israël, mais plutôt la victoire obtenue dans la guerre d'indépendance avec le sang de combattants héroïques ». Pour peu que l'on inverse les causalités, les sionistes font parfois preuve d'une sincérité confondante. L'État d'Israël naît bien de la guerre, celle faite aux PalestinienNES.

Elle prend son caractère de nettoyage ethnique dès 1939 avec la répression d'une Intifada populaire déclenchée trois ans plus tôt. De 1936 à 1939, les PalestinienNES tentent en effet de résister à la colonisation, d'abord par une grève générale de six mois puis par un soulèvement militaire. En 1939, 10% des hommes palestiniens sont tués, blessés ou emprisonnés.

C'est en novembre 1947 que la fameuse résolution 181 est adoptée par l'ONU. Elle entérine la colonisation et prévoit le partage de la Palestine en un État juif (54%) et un État arabe (46%) avec Jérusalem comme zone internationale. Elle doit entrer en vigueur entre août et octobre 1948. Dès avril 1948

Plus de 600 PalestinienNES tués ces 15 derniers jours au nord de Gaza avec le ciblage systématique des écoles et des hôpitaux, intensification des bombardements au Liban, préparation de l'ouverture d'un front contre l'Iran... La guerre totale de l'État d'Israël continue en toute impunité.



WIKIMEDIA COMMONS

l'armée du futur État génocidaire commence à expulser les PalestinienNES de plusieurs villes. Le 15 mai 1948, Israël proclame son indépendance, déclenche une guerre contre les pays arabes et provoque l'expulsion de 400 000 PalestinienNES supplémentaires: c'est la Nakba. À l'armistice de 1949, Israël contrôle près de 80% de la Palestine, plus de 700 000 PalestinienNES sont réfugiés et 80% de la population a été expulsée et expropriée.

Encore et toujours en finir avec la résistance

Comme le dit Bezalel Smotrich, actuel ministre des Finances, Ben Gourion « n'a pas fini le

travail en 1948 ». Ce projet se heurte à la résistance des PalestinienNES. Les différents soutiens de l'État d'Israël le comprennent bien, eux qui se sont félicités de la mort de Yahya Sinwar, dirigeant du Hamas, et se sont hypocritement saisis de cet assassinat pour appeler à un cessez-le-feu. Mais, avec l'illusion que la résistance palestinienne soit vaincue et la question palestinienne réglée, c'est bien une intensification du génocide et de la guerre totale qui s'annonce. En toute impunité encore une fois...

Car en avançant dans son projet de Grand Israël, l'État d'apartheid est en train de réaliser le projet d'un « Nouveau Moyen-Orient » sous hégémonie étatsunienne. Après un an de génocide et en étendant la guerre, Israël a plus fait que des décennies de tentatives de « normalisation » que les États-Unis n'avaient pas réussi à obtenir... Mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël ne peut venir que de la mobilisation internationale. Elle doit se renforcer et porter plus haut son niveau d'organisation pour faire pression sur les soutiens d'Israël, exiger des sanctions et gagner un cessez-le-feu et le droit des PalestinienNES à vivre sur leurs terres.

William Donaura



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur **l'Anticapitaliste.org**

l'Anticapitaliste l'hebdou du NPA

Rédaction:
redaction@npa2009.org

Diffusion:
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
1800 exemplaires

Directrice de publication:
Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction:
Fabienne Brifault

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 21
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



COP16 EN COLOMBIE La biodiversité, si on en parlait vraiment ?

Quand «Libération» annonce la COP16, c'est pour signaler que l'hymne colombien a été interprété par des chants d'animaux et «Ouest-France» pour craindre le chantage d'une faction armée issue des FARC... À part ça, rien à signaler ?

Pourquoi COP16 ? On croyait en être à la 28 ? En fait, il y a trois COP (pour Conférence des parties), toutes trois issues du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. L'une concerne le climat, elle est annuelle (c'est celle-là, la COP28) ; une autre s'occupe de la désertification (décembre 2024 en Arabie saoudite) ; et la troisième s'intéresse à la biodiversité. Les deux dernières étant bisannuelles, cela explique le chiffre 16 ! La COP16 qui nous intéresse ici, organe directeur de la Convention sur la diversité biologique, se tient à Cali (Colombie) entre le 21 octobre et le 1^{er} novembre 2024, autour de trois enjeux : les indicateurs de suivi, le point sur les engagements des États, les financements pour la biodiversité.

Le cadre issu de la COP 15

La COP15 (présidée par la Chine, tenue à Montréal en 2022) a abouti à l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, visant à «lutter contre la perte de biodiversité, à restaurer les écosystèmes et à protéger les droits des populations autochtones», en mettant sous protection «30% de la planète et 30% des écosystèmes dégradés d'ici à 2030». C'est eux qui le disent... et, à quelques jours de l'ouverture de la COP16, seuls 25 pays sur 195 avaient publié leurs engagements, censés détailler comment ils comptaient s'y prendre pour y parvenir.

Les crédits biodiversité !

La COP16 doit débattre des mécanismes de financement, pour trouver 200 milliards de dollars par an, provenant de toutes les sources, notamment du secteur privé, et assurer une augmentation des financements pour les pays en développement de 30 milliards de dollars par an d'ici 2030.

Sans surprise, pour trouver tout cet argent, la COP devrait miser sur la mise en place des «crédits biodiversité». Malgré la très mauvaise expérience des «crédits carbone», porteuse de nombreux scandales, malgré les craintes d'écoblanchiment, et en l'absence de norme mondiale ou de marché international régulé, cette perspective tient la corde.

Or ces outils financiers cherchent à monétiser des actions de «sauvegarde de la nature», à donner un prix à la «compensation» directe de la destruction d'écosystèmes causée, par exemple, par un projet minier ou d'autoroute, ou à valoriser des contributions volontaires d'entreprises ou d'États pour, par exemple, accompagner un producteur de caoutchouc dans une gestion plus durable de sa forêt...

Agir ?

La COP16 va donc parler de beaucoup d'argent, mettre en scène les responsables de la catastrophe prétendant... la résoudre ! Inutile, donc, de s'attendre à des miracles ! La biodiversité reste trop souvent absente du débat public, mais à Notre-Dame-des-Landes ou avec les actions des Soulèvements de la Terre, la défense de la biodiversité s'oppose concrètement aux politiques dites de «compensation» qui uniformisent et marchandisent le monde. Défendre la biodiversité contre le productivisme capitaliste impose de promouvoir une autre vision du monde, un projet de société écossocialiste, fondé sur la sobriété, sur la définition démocratique des besoins, tenant compte des limites de la planète. Alors, parlons-en vraiment !

Commission nationale écologie



1 — Pour une analyse critique de la crise de la biodiversité et des mesures à mettre en œuvre, voir l'article sur le site : <https://lanticapitaliste.org/opinions/ecologie/biodiversite-cop16-une-fake-news>

Il fait ici référence à sa rivale Kamala Harris, qu'il a qualifiée à plusieurs reprises de «folle de gauche radicale». Il a également qualifié d'«ennemi intérieur» le député démocrate Adam Schiff, qui a mené le premier procès en destitution de Trump et qui est aujourd'hui candidat au Sénat.

Trump et l'usage de l'armée

Interrogé lors d'une interview télévisée sur la possibilité que le processus électoral soit perturbé par des agitateurs extérieurs, Trump a répondu : «Je pense que le plus gros problème est l'ennemi de l'intérieur. Nous avons de très mauvaises personnes. Nous avons des malades, des fous de la gauche radicale». Mais, a-t-il ajouté, «cela devrait être très facilement géré, si nécessaire, par la Garde nationale ou, si c'est vraiment nécessaire, par l'armée, parce qu'ils ne peuvent pas laisser cela se produire».

Plusieurs commentateurs ont souligné que l'utilisation de l'armée pour réprimer les opposants politiques ressemble à ce que nous appelons le fascisme. Et pour beaucoup, il ne fait aucun doute que l'utilisation de ce pouvoir contre les citoyens américains semble aller au-delà des déclarations antérieures de Trump selon lesquelles il utiliserait la police et la Garde nationale pour rassembler les immigrants et les placer dans des camps de concentration, puis les expulser.

La remarque du général Mark A. Milley, ancien président de l'état-major interarmées sous Trump, selon laquelle l'ancien président était «fasciste jusqu'au bout des ongles», comme le raconte le célèbre journaliste américain Bob Woodward dans son nouveau livre, a également contribué à cette discussion.

ÉTATS-UNIS Le débat électoral tourne désormais autour du fascisme

Le fascisme est devenu un thème central de l'élection présidentielle américaine, en grande partie à cause des récentes déclarations de Donald Trump selon lesquelles il utiliserait l'armée pour supprimer «l'ennemi intérieur» composé de «fous radicaux de gauche».



Harris a elle-même cité la déclaration de Milley et, à d'autres occasions, convenu que Trump pouvait être qualifié de fasciste. Le président Joe Biden avait déjà qualifié le mouvement de Trump de «semi-fasciste» en 2022.

Confusion pour les électeurEs

L'affirmation selon laquelle Trump est un fasciste pourrait toutefois ne pas émouvoir de nombreux électeurEs américains. La lutte des États-Unis contre les fascistes de Benito Mussolini et les nazis d'Adolf Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale est désormais de l'histoire ancienne. SeulEs les 1% à 2% d'AméricainEs âgés de plus de 85 ans ont un souvenir direct de ces événements. De plus, le peuple américain a une connaissance notoirement vague de l'histoire et la plupart n'ont jamais réfléchi à la question du

fascisme et à sa signification. Pendant des années, les politiciens et la presse ont considéré que qualifier quelqu'un de fasciste était de mauvais goût, alors que, pour la population en général, qualifier quelqu'un de fasciste signifiait simplement qu'il était mauvais.

La situation est également compliquée par le fait que Trump a régulièrement traité Kamala Harris de «marxiste, communiste, fasciste, socialiste». Le colistier de Trump, le sénateur J.D. Vance, a déclaré que les affirmations de la démocrate selon lesquelles Trump est un autoritaire ou un fasciste sont à l'origine des deux tentatives d'assassinat dont il a fait l'objet.

Le fascisme : un mot qui ne clarifie rien

La gauche n'a pas toujours aidé à clarifier le fascisme. Dans les années 1960 et 1970,

les gauchistes ont eu tendance à utiliser le mot sans discernement : les racistes du Sud étaient fascistes, la guerre du Vietnam était fasciste, le maire de Chicago de 1989 à 2011, Richard Daley, était fasciste, et pour certainEs, le système politique américain tout entier était fasciste. Pendant quarante ans, le parti communiste et les groupes maoïstes ont déclaré à chaque élection présidentielle que le candidat républicain était un fasciste et qu'il fallait voter démocrate.

Aujourd'hui, dans des groupes comme les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA), dont de nombreux membres ont été à l'université, il y a des débats sur le fascisme. Le magazine *Jacobin*, par exemple, a publié en 2019 une interview d'Enzo Traverso sur son livre *Les Nouveaux Visages du fascisme* et sa théorie du «post-fascisme» pour expliquer des gens comme Trump. Dans les petites organisations socialistes et anarchistes d'extrême gauche, il y a des discussions sérieuses et pratiques. Et des journaux électroniques populaires comme *Truthout* ont publié de nombreux articles. Pourtant, pour la plupart des AméricainEs, le mot fascisme ne clarifie rien.

Si Trump est élu, ce qui est tout à fait possible, et qu'il s'avère être le fasciste que nous croyons qu'il est, nous serons à la fois théoriquement et pratiquement non préparéEs.

Dan La Botz, traduction par la rédaction

AFRIQUE Hausse des températures... et des conflits

Parmi les nombreuses conséquences du changement climatique, figurent l'aggravation des hostilités actuelles et de nouvelles dégradations environnementales liées à «l'industrie verte» des pays industrialisés.

D'un côté des pluies torrentielles provoquant des inondations au Mali, Burkina Faso, Tchad ou Nigeria, de l'autre la sécheresse frappant les pays d'Afrique de l'Est et australe. Les conséquences du réchauffement climatique, si elles sont diverses, occasionnent de nombreuses victimes et contribuent à détériorer une situation sécuritaire déjà instable. C'est ce que souligne notamment le rapport «Évaluation des risques liés à la sécurité climatique en Afrique» commandé par l'Union Africaine.

Rivalités entre communautés

Il confirme ce que l'on savait intuitivement. Les changements climatiques exacerbent les dissensions existantes, notamment pour l'accès aux ressources qui se font de plus en plus rares — c'est le cas pour l'eau — ou dégradés par la désertification ou l'acidité des sols. Ainsi les affrontements entre agriculteurEs et pasteurEs autour des terres et des points d'eau augmentent en violence. Mais de nouveaux antagonismes apparaissent aussi avec les pêcheurs.

L'utilisation à outrance du potentiel hydrique pour les activités industrielles au détriment des populations prend une plus grande ampleur. Comme par exemple avec le pompage des nappes phréatiques par les mines d'uranium exploitées par la société française Orano (ex-Areva) au Niger. Les antagonismes apparaissent à l'intérieur même des com-

munités. Le vol de bétail traditionnel avait des conséquences économiques très marginales. Il s'agissait de quelques têtes de bétail. Aujourd'hui, les vols sont à grande échelle, pouvant entraîner une profonde modification de la façon de vivre dans les campagnes, comme à Madagascar.

Opportunité pour les groupes armés

Autre conséquence de la raréfaction des ressources, le déplacement des populations vers les villes. Ainsi l'Afrique connaît un mouvement d'urbanisation des plus importants. Les municipalités n'y sont pas préparées et n'ont pas les moyens d'accueillir ces nouveaux et nouvelles arrivantEs. Ils et elles se retrouvent dans des conditions d'habitat indignes et de grande pauvreté. Une situation qui engendre la formation de gangs souvent formés par des très jeunes qui n'ont pas d'autres perspectives que la violence.

Si ces catastrophes climatiques mettent en relief les incuries de l'État, elles sont exploitées par les politiciens locaux qui accentuent les divisions entre communautés. Un terrain propice pour les groupes armés qui dans certains cas pallient les carences des États. Ainsi en Somalie le groupe djihadiste Al-Shabaab a apporté une aide financière et humanitaire aux populations victimes de la sécheresse, renforçant ainsi leur base sociale. Dans le centre du Mali, la Katiba Macina, affiliée à Al-Qaïda, s'est

substituée à l'État en instaurant une justice efficace permettant de régler notamment les conflits entre agriculteurEs et éleveurEs.

Compétition entre États

Le changement climatique a des répercussions négatives sur les relations entre les communautés et également entre les États. Ainsi, la gestion des réserves en eau est source de conflictualité. Le Grand Barrage de la Renaissance, construit en amont du Nil par l'Éthiopie pour la production hydroélectrique et l'irrigation des cultures, impacte négativement l'Égypte et le Soudan. Pour le bassin du fleuve Zambèze, des tensions existent entre les huit pays riverains d'Afrique australe.

Le dérèglement du climat pousse les principaux pays industriels du Nord global à favoriser des marchandises à émission de gaz à effet de serre faible ou nul comme les voitures électriques. Les conséquences sont importantes et néfastes pour les pays africains dont les sous-sols regorgent de minerais nécessaires à ces productions. Des effets indirects de la crise climatique mais bien concrets pour les populations expulsées de leur terre ou victimes d'une dégradation environnementale préjudiciable à leurs sources de revenus ou leur santé. Une problématique qui est malheureusement relativisée dans les mobilisations écologiques des pays occidentaux.

Paul Martial

FÉMINISME DÉFINIR EN DROIT LE VIOL, UNE QUESTION POLITIQUE

Depuis presque deux mois, le procès de Mazan, et son retentissement médiatique, questionne autour des notions de consentement, d'intentionnalité des crimes sexuels et plus globalement

du viol. En parallèle, s'ouvre une tout aussi médiatique enquête dans le milieu du football: Kylian Mbappé, star internationale, est accusé de viol en Suède. Or, la loi suédoise n'est pas la loi

française, elle inclut au moins deux notions qui n'existent pas chez nous: la notion de consentement et celle du viol par négligence. **Le point sur le débat sur le consentement par Aurélie-Anne Thos.**



Le consentement: le débat traverse le mouvement féministe

En France on estime à 210 000 le nombre de viols ou tentatives de viol qui ont lieu chaque année. Si, depuis 2017 et le mouvement #MeToo, de plus en plus de victimes portent plainte, cette prise de parole n'est pas suivie d'effets: le plus souvent les plaintes sont classées et les auteurs relaxés.

Édouard Durand, juge pour enfants et ancien membre de la CIVIISE, parle d'un « message paradoxal »: on pousse les victimes à dénoncer ce qu'elles ont subi, mais rien ne se passe après que la prise de parole a eu lieu. Pour les victimes, le fait de ne pas être reconnues en tant que telles est une nouvelle violence qui s'ajoute à celle de l'agression. Il est logique que ce soit dans cette période que se pose la question de modifier le cadre juridique définissant le viol. Dans un contexte où le nombre de condamnations pour viol en France diminue depuis 2007 et a même atteint son nombre le plus bas en 2020, plusieurs voix s'élèvent pour intégrer la notion juridique de consentement dans la loi française, dans l'objectif d'augmenter le nombre de condamnations. Tout le monde ne s'accorde pas pour autant sur cette question.



Manifestation à Paris le 14 septembre en soutien à Gisèle Pelicot. NPA

situations le rapport serait consenti, il y aurait alors une « présomption de consentement » qui s'appliquerait d'emblée pour les femmes.

Suède, Espagne, Belgique, le consentement est inscrit dans la loi

À l'inverse, en Suède, la loi considère que tout rapport sexuel sans consentement est un viol: « Le consentement doit être exprimé par les mots, les gestes ou d'une autre manière ». Ainsi, même en l'absence de violence ou de menace, si le consentement n'est pas clairement exprimé, il y a viol. C'est aussi le sens de la loi surnommée « *Sólo sí es sí* » (Seul un oui est un oui) que l'État espagnol a adopté en 2022. En Suède, cette loi aurait permis de faire augmenter de 75% les condamnations pour viol entre 2017 et 2019.

En réalité, difficile d'évaluer vraiment les effets des lois ayant intégré la question du consentement. Car, de manière générale, le viol reste un crime sous-évalué, et les auteurs sont rarement condamnés. En Belgique, par exemple, où le viol est défini comme « tout acte de pénétration quel qu'il soit et par quelque moyen que ce soit commis sur une personne qui

De manière générale, le viol reste un crime sous-évalué, et les auteurs sont rarement condamnés

n'y consent pas », on estime que sur les 3400 plaintes pour viol déposées chaque année, 4% seulement aboutiront à une condamnation. Le fait est qu'aucune réponse ne vous vient spontanément à l'esprit si on vous demande dans quel pays le viol est le plus reconnu et condamné.

Une inversion de la charge de la preuve?

Plusieurs associations féministes estiment que l'introduction du consentement dans la loi inverserait la charge sur la victime. En centrant la définition du viol sur la question du consentement ou non de la victime, c'est l'attitude de la victime qui serait alors scrutée et ce serait à elle de démontrer qu'elle n'était pas consentante. L'avantage de la loi française actuelle résiderait dans le fait de se focaliser sur les comportements de l'agresseur: menace, contrainte, surprise ou violence. Une option pourrait être de

demander à l'agresseur de prouver qu'il a bien cherché et reçu le consentement de la victime, mais même dans ce cas-là, c'est toujours le comportement de la victime qui sera étudié.

S'il y a bien une chose que toutes les victimes de viol qui ont porté plainte ont en commun, c'est la question qui leur a été posée: celle du consentement, qu'il soit inclus dans la loi ou non.

C'est toujours le comportement de la victime qui est décortiqué. Au lieu de demander à l'agresseur: « Pourquoi avez-vous demandé une fois de plus à entrer dans son appartement? » et d'analyser cela comme l'exercice d'une contrainte morale, on demande à la victime: « Pourquoi avez-vous accepté au bout de la troisième fois? ». Au lieu de demander « Pourquoi êtes-vous entré dans sa chambre alors qu'elle dormait », on demande à la victime: « Pourquoi n'avez-vous rien dit si vous n'étiez pas d'accord? »

Le problème ce n'est donc pas que les juges ne prennent pas en compte la question du consentement. Le problème ne serait pas qu'ils la prennent en compte plus tard. Le problème, c'est ce qu'ils en font.

Le viol, un outil de domination

L'absence de la notion de consentement dans la loi n'explique donc pas à elle seule le peu de condamnations.

Subsiste encore, et malgré tout ce que l'on sait aujourd'hui sur les effets de la sidération sur les victimes, l'image du viol qui ne peut être commis qu'avec violence. La notion de contrainte n'est prise en compte que dans son aspect physique, comme si la contrainte morale n'existerait pas.

Le comportement des agresseurs est trop peu scruté

Ce sont les stratégies mises en place par les agresseurs qui sont encore trop peu étudiées. Celles mises en place en amont: insister, profiter de l'alcoolisation d'une femme, intimider. Celles réitérées visant à la coercition: surveiller, faire du chantage, etc. Et puis il y a les stratégies que les hommes mettent en place pour se défendre. En s'appuyant sur l'idée que juridiquement seule l'intention de viol viendrait démontrer le caractère de viol, les mis en cause expliquent alors n'avoir pas eu conscience de violer et bien entendu n'en avoir jamais eu la volonté. Ce qui conduit inévitablement à cette question tournée vers la victime: « Aurait-il pu penser que vous étiez consentante à ce moment-là? ». La notion de « viol par négligence » en Suède vient tenter de pallier cette difficulté mais devrait aussi faire l'objet de débat. Le viol est encore trop peu considéré comme une violence intentionnelle et les hommes qui commettent ces violences sont rarement questionnés

Le viol est encore trop peu considéré comme une violence intentionnelle

dans leurs comportements sexuels « ordinaires » durant l'enquête. Or, il faut remettre les crimes sexuels à leur place: ce sont des outils de domination utilisés par des hommes qui ne s'empêchent rien.

Se mobiliser ensemble pour tout changer

Si introduire la notion de consentement pourra peut-être constituer une victoire symbolique, pour que le viol soit plus reconnu et que les victimes soient reconnues comme victimes, il ne s'agira pas seulement de modifier la loi mais il faudra aussi transformer l'ensemble de la société, en particulier pour se débarrasser de tous les éléments qui constituent la culture du viol. Il faudra des moyens pour la prévention, pour l'éducation à la sexualité, pour déployer rapidement des lieux d'écoute et de recueil de la parole des victimes, mais aussi un accompagnement juridique et financier à la hauteur.

Et puis, il nous faudra nous battre pour parvenir à modifier en profondeur la société, il nous faudra construire un mouvement d'ampleur et massif contre les violences, pour une loi-cadre et pour une meilleure prise en charge des victimes.

Pour les victimes, le fait de ne pas être reconnues en tant que telles est une nouvelle violence qui s'ajoute à celle de l'agression



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

TOURS Encore la culture du viol en fac de médecine!

Cela fait maintenant des décennies qu'un certain nombre de comportements — au mieux très inappropriés, au pire dangereux — sont liés aux promotions des facs de médecine partout en France. Ils sont accompagnés d'une forme de complaisance qui semble liée à la réputation de ces promos que l'on veut très studieuses au sein d'études très difficiles et exigeantes.

Alors même que nous lisons et comprenons un peu plus chaque jour l'horreur qui entoure le procès des viols de Mazan, d'autres à Tours semblent très détendus sur la question. Au point d'avoir pris le temps de peindre, exposer et photographier une banderole autodiagnostiquée humoristique, mettant en scène une femme nue évanouie dans un verre d'alcool sous un pénis en érection, sous-titré d'un très poétique « Les GHBites ».

Esprit carabin

On semble leur permettre un « esprit carabin » dont ils se défendent même devant les associations féministes et la presse qui leur demandent de se justifier d'une telle banderole. Un esprit carabin qui veut s'affranchir du « tribunal populaire », qui permettrait de justifier tout et n'importe quoi, y compris de jouer sur la ligne rouge entre mauvais goût et violence pure à la sauce patriarcat et culture du viol. Ce qui pose déjà légitimement souvent question lorsque l'humour est un métier (Bigard, par exemple, pour ne citer que lui) devrait nous interroger d'autant plus lorsque les personnes qui s'amusent de la soumission chimique et du viol sont celles qui seront demain médecinEs, chirurgienNEs ou encore gynécologues.

Une tolérance aux VSS

En outre, nous rappelons qu'un étudiant en médecine à Tours avait récemment fait l'objet de poursuites pour agression sexuelle, ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre ses études à Limoges puis à Toulouse, dans des facultés qui se renvoient désormais mutuellement la responsabilité pour ne pas avoir à assumer d'éventuelles sanctions, encadrements ou permanences autour du vaste sujet des violences sexistes et sexuelles. Il est déplorables et inquiétants de constater une fois de plus quelles personnes se trouvent et se trouveront derrière un milieu médical déjà maltraitant, car maltraité par les politiques d'austérité successives et qui n'a donc pas besoin d'être en prime composé par des personnes qui s'amusent des violences subies par les femmes qui compteront parmi leurs futurs patients.

Plainte de collectifs féministes

Comment pouvons-nous faire confiance à un système aussi permissif, passif et tolérant de la violence causée par le patriarcat pour s'occuper des corps qui leur sont présentés pour intervention? Quels regards ces gens auront-ils lorsqu'il leur faudra prodiguer soins et bienveillance à des femmes victimes de violences, abus ou encore soumissions chimiques dans les services d'urgences? Avec quelles réponses aux traumatismes psychologiques qui leur seront évoqués? Ces vécus deviendront-ils un sujet d'amusement avec les collègues de service? Une plainte a été déposée par plusieurs collectifs féministes contre les responsables de cette banderole, ce qui intervient conjointement avec l'ouverture d'une enquête et l'appel à une réunion unitaire le 24 octobre à la faculté de médecine.

CorrespondantEs

Michel Barnier avait assuré faire de l'école sa priorité. Ce n'était pas pour la sauver, mais parce qu'elle est au centre de son plan de destruction de la fonction publique. Ainsi, l'Éducation nationale éponge la plus grande part des suppressions de postes dans le projet de budget 2025.

Des arguments dans la continuité d'une politique destructrice

Ce sont 4 035 suppressions de postes d'enseignantEs qui sont prévues dont 3 155 dans le premier degré au prétexte d'une baisse démographique nationale. Cette baisse globale aurait pu être l'occasion de diminuer le nombre de jeunes par classe. D'après la FSU-SNUIPP, 28 % des classes du primaire comptent plus de 25 jeunes, alors que la moyenne dans l'Union européenne est de 19,1.

On compte 8 865 suppressions de postes dans le second degré, entre 2017 et 2023, pour 7 441 élèves supplémentaires. Le nombre de jeunes par classe est en augmentation continue (plus de 25 en collège, plus de 30 en lycée), alors que les ministères successifs se gargarisent d'objectifs « d'individualisation des parcours de l'élève ». L'enseignement professionnel tient le record des suppressions de postes avec la fonte des horaires d'enseignement : les élèves de Bac pro ont perdu l'équivalent de 14 semaines de cours depuis les réformes de 2019.

Pendant que le gouvernement diminue l'enveloppe publique, les budgets alloués à l'enseignement privé augmentent. Le nombre de jeunes de 15 ans et plus scolarisés dans le privé est passé de 16,4 % en 2018 à 21,6 % en 2022. Sans compter le finan-

ÉDUCATION Mettre un stop à l'entreprise de démolition

Les suppressions de postes dans l'éducation nationale prévues pour 2025 continuent de détruire le service public d'enseignement, pour servir les intérêts de l'école privée. Il faut un plan d'urgence pour sauver l'Éducation nationale!



gement du « privé hors contrat », dénoncé par les organisations syndicales, le 16 octobre 2024 : « alors qu'unE élève en lycée professionnel public coûte en moyenne 13 760 euros, certaines écoles de production affichent 29 700 euros par personne, soit plus du double, financés à 85 % avec des fonds publics. »

Un plan d'urgence pour l'Éducation

Pour revenir au nombre d'enseignantEs par élève de 2006, il faut embaucher 42 257 profs. Et pour redonner à l'éducation

la même part dans le PIB qu'en 1996, il faudrait 27 milliards supplémentaires (la moitié du budget de l'armée ou bien 12,5 % des aides publiques aux entreprises en 2024). C'est le prix d'une éducation qui donne à chaque jeune les moyens de réussir sa scolarité. Il y a urgence à ce que chaque territoire fasse état de ses besoins réels. Par exemple, les 2 000 postes d'accompagnantEs d'élèves en situation de handicap (AESH) annoncés nationalement sont inférieurs au besoin de 2 200 AESH chiffré pour la Seine-Saint-Denis. Il leur faut

également un statut de fonctionnaire à la hauteur des tâches effectuées : une formation, 24 heures payées 1 700 euros net (alors qu'aujourd'hui les collègues se débrouillent pour se former et gagnent en moyenne 850 euros).

Pour obtenir la satisfaction de nos besoins, il faut construire un mouvement de défense du service public d'éducation, qui passera par une mobilisation nationale des salariéEs, des élèves et de leurs parents.

La commission Éducation nationale

SOLIDARITÉ Mobilisation pour la libération de Georges Abdallah

Cette mobilisation sera rendue particulière par l'attente du résultat de sa douzième demande de libération. Il est aujourd'hui le prisonnier politique le plus ancien dans une prison française et l'un des plus anciens en Europe.

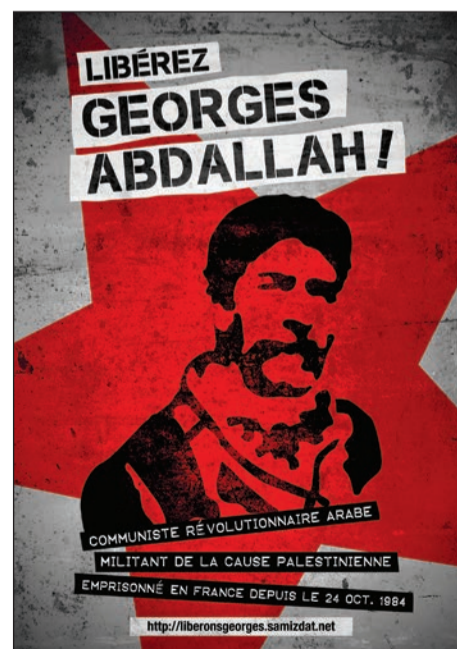
Engagé contre l'occupation israélienne

Georges Abdallah naît en 1951 au Liban. Dans un contexte de misère, la lutte révolutionnaire trouve un écho fort au Liban. Ainsi, dès sa jeunesse, Georges rejoint la résistance palestinienne en intégrant le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine). En 1979, face à l'invasion du Liban par Israël, il fonde l'organisation marxiste les Fractions armées révolutionnaires libanaises. L'occupation israélienne mène à de nombreux massacres dans les camps de réfugiés palestiniens. En réponse à ces horreurs, les Fractions armées révolutionnaires libanaises mènent des attentats ciblés contre des agents étatsuniens ou israéliens. Georges Abdallah est arrêté à Lyon en 1984 pour possession d'un faux passeport.

Procès et détention inadmissible

Dans les années 1980, il est jugé à deux reprises, d'abord pour détention d'armes, puis pour complicité d'assassinat de diplomates étatsuniens et israéliens. Le gouvernement américain fait pression sur les autorités

Samedi 26 octobre, aura lieu la manifestation annuelle pour demander la libération de Georges Ibrahim Abdallah devant la prison de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) où il est détenu. Cette journée marquera la quarantième année de détention du militant libanais.



françaises et il est finalement condamné à perpétuité sans aucune preuve réelle de sa culpabilité.

D'après le droit français, Georges Abdallah est libérable depuis 1999. En 2013, après de

nombreuses demandes de libération refusées, les juges d'appel s'étaient prononcés en faveur de sa mise en liberté mais conditionnée à une expulsion au Liban. Celui-ci était prêt à l'accueillir. Cependant, les États-Unis, dont Hillary Clinton, ont exercé une pression sur les autorités françaises pour trouver un moyen de poursuivre son emprisonnement. Plusieurs documents Wikileaks ont révélé les échanges entre le ministère des Affaires étrangères et le Secrétariat d'État américain. Déniant son droit à la justice, Manuel Valls a refusé de signer le document autorisant son expulsion.

Georges Ibrahim Abdallah doit être libéré

Georges Abdallah est devenu le symbole de l'acharnement politique et judiciaire envers les militantEs de la cause palestinienne. De nombreuses associations, organisations syndicales, partis politiques appellent à manifester samedi 26 octobre. Nous devons renforcer la pression sur le gouvernement français pour exiger qu'il signe son arrêté d'expulsion vers le Liban. Soyons nombreux pour demander sa libération immédiate!

Loïc

Culture

SÉRIE *Ceux qui rougissent*, de Julien Gaspar-Oliveri

2024, disponible sur arte.tv jusqu'au 22 février 2027.



Dix lycéennes et lycéens saisis au vol par un homme de théâtre, toutes et tous, lui y compris, jouant leur rôle (ou presque) improvisant (quoique) au motif d'un scénario écrit pour elleux mais réécrit chaque jour au fil de leurs

réactions, de leur expression... ChoisiEs lors d'un casting de groupe un peu sauvage, pour avoir été « ceux qui rougissent », ils et elles livrent de pures émotions à une caméra qui les capte avec pudeur et discrétion, avec respect et empathie. Huit épisodes de 10 minutes, un rythme à couper le souffle, de la beauté à l'état pur ! À voir, à revoir...

Claude Moro

ESSAI *Une étrange défaite. Sur le consentement à l'écrasement de Gaza*, de Didier Fassin

La Découverte, 2024, 198 pages, 17 euros.



Impossible, à la lecture du sous-titre, de ne pas être saisi par la colère, par une peine profonde, par une forme aiguë d'incrédulité : comment cela est-il possible ? Comment peuvent-ils faire cela, en notre nom ? L'implacable démonstration de Didier Fassin

donne à voir des gouvernants, ceux de l'Occident dominant, sûrs de leur « bon droit », fiers de tirer à longueur de temps à la face du monde stupéfait leur infâme langue de bois, arquée sur tant de mensonges, jamais à court d'une inversion des valeurs, érigeant en victime le bourreau, niant purement et simplement les victimes. Pour cela, il documente la tragédie du peuple de Gaza, la renvoie à ce que serait, dans un autre contexte, l'état du massacre — ce serait un million en France, et ne trouve aucun point de comparaison dans l'histoire ! Mais à ceux qui consentent, l'auteur promet des lendemains qui déchantent — certains préparent d'ailleurs, depuis la prise de position de la CPI, leur sortie — marqués par le sceau de l'indignité. Il imagine Macron lisant sous la plume de l'un de ses successeurs, dans trente ans, « *la France aurait pu arrêter le génocide [...] mais n'en a pas eu la volonté* ». Claude Moro

À lire sur le site



ESSAI *Quartiers populaires. Défaire le mythe du ghetto*, de Pierre Gilbert, par Philippe Poutou

EXPOSITIONS Vitry-sur-Seine: de l'art plein les mirettes!



Marina de Caro, *Conjurer l'horizon* et *Alchimie contre les temps troubles*, MAC VAL.

À l'occasion de deux expositions, nous voudrions attirer l'attention sur le MAC VAL de Vitry-sur-Seine, un des rares musées d'art contemporain implantés en banlieue parisienne.

«*Conjurer l'horizon*», de Marina De Caro

Artiste en résidence au MAC VAL, de mai à août 2024

L'exposition de l'artiste argentine Marina de Caro, issue d'une résidence dans le cadre des JO 2024, montre une œuvre qui va paradoxalement à l'encontre de l'idéologie olympique et de son instrumentalisation par le pouvoir : une gigantesque fresque où les corps, nimbés dans le jeu subtil et impétueux de la couleur, s'entremêlent jusqu'à s'indéfinir. Les êtres se croisent et s'éprouvent dans ce qui serait un monde où la représentation est diluée dans les limbes de la peinture et un univers propre au registre de la cosmogonie. S'y mêlent un dynamisme de la couleur et une énergie du trait et de ses linéaments constituant un espace autant liquide qu'aérien, propre aux espaces de mutations et de métamorphoses. Elle offre échos et correspondances d'un plan à l'autre : du mural, avec ces figures qui campent entre apparition et réminiscence, avec ces zones d'intensité ou au contraire de dilution où nous sommes face à ce qui relève autant d'une sorte de placenta pictural que de son cosmos... au sol, avec un réseau de fils d'or, cheveux mythologiques ou rhizomes qui recouvre des volumes ovoïdes, entre l'organique et le minéral, évoquant quelques noyaux qui sont autant cocons que magma.

Le tout s'accompagne d'un ensemble de papiers associant mots couleur et mis en écho avec des extraits de lettres d'Olympe de Gouges. Ils sont des espaces d'inscription dont la simplicité apparente, le caractère délibérément lacunaire et fragmentaire leur donnent la fraîcheur d'un éclat et la lumineuse présence

d'un souvenir résistant à sa disparition. Avec une insistance ténue, ils sont l'incarnation graphique, textuelle et chromatique de ces retrouvailles avec le passé persistant d'une utopie. Ils sont aussi quasi-palissades, plans ou ciels colorés où se déploient des écritures associant d'un ou quelques mots, éros et mythologie, utopie et véhémence ou encore l'humanité et ses figures faisant surgir l'autre moitié du monde. Des artistes de cette ampleur et de ce souffle manquaient à la Biennale de Venise.

«*L'œil vérité*», le musée au second degré

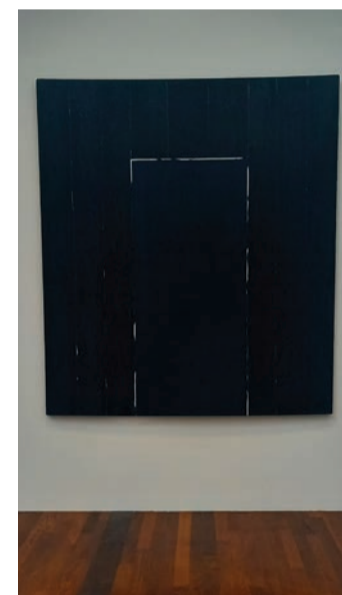
Au MAC VAL, du 13 mai 2023 au 5 janvier 2025

Nous est présentée une remise en jeu et en éclairage stimulants de la collection du musée ; sous le regard et la lecture de son

directeur Nicolas Surlapierre. Elle est passionnante par ses partis pris, jusque dans les discussions qu'ils peuvent susciter. On peut apprécier ainsi la remise en visibilité d'œuvres injustement « mises à l'ombre », comme cette sculpture de Delfino judicieusement sortie des réserves du musée ou encore une magnifique installation picturale de Jean-Claude Silbermann. Son enrichissement récent en cours d'exposition illustre bien comment l'abstraction dialogue, voire se marie avec la figuration. Les œuvres sont riches de ce matériau qu'est le réel et des connexions avec les matières objets et paysages contemporains : la palissade de Dolla, les fenêtres de P. Buraglio, les matériaux de chantier pour Jacques Monory ou Bernard Pages, la toile brute et la peinture de chantier pour Viallat, le mobilier autoroutier pour Klasen et sa surface pour Ballet, l'af-

fiche et ses outrages pour Hains ou Dufrêne ou encore l'objet chez Stämpfli ou Brisse). Mais aussi les fureurs et désastres du monde pour Manessier, Monory, Rancillac ou Velickovic. Sa réussite est encore de nous faire découvrir l'essence de l'art dans l'élémentaire d'un geste, d'une matière ou la déconstruction des appareils de l'art comme Degottex, Dezeuze, Gronon ou Bellegarde. Et il y en a des dizaines d'autres à voir et découvrir. Cette exposition permet de multiples relations possibles : associations suggérées, surprises ou étonnements stimulants. Même si quelques choix d'accrochage (un Horsphère de Degottex trop haut ; un Bellegarde noyé dans Dubuffet) me gênent un peu, elle offre au visiteur une belle plongée dans l'art de notre temps avec des choix qui savent ne pas se soumettre au goût du moment, voire à l'air du temps. Exceptionnel ! À voir absolument.

Philippe Cyroulnik



Judith Reigl, *Entrée-sortie*, 1985.



Hervé Télémaque, *Tableau engagé*, 1967.

Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil

★ **la-breche.com**

01 49 28 52 44
contact@la-breche.com

Vie du NPA l'Anticapitaliste

Tours. On était là... et on sera encore là!

Dans le cadre de sa lutte pour la construction d'une alternative politique unitaire et en rupture avec Macron et son monde, en direction de la jeunesse, le NPA a organisé un meeting à Tours le 16 octobre. Notre activité militante à Tours dans les différents collectifs de lutte a été abordée — au niveau syndical, associatif ou politique. Une place spéciale a été faite à l'Organisation solidarité trans (OST) sur la nécessaire entraide, la lutte contre les discriminations, l'engagement dans le mouvement social. Les JA (Jeunesses anticapitalistes) ont pu expliquer en quoi la jeunesse précarisée trinquant à l'université, pour trouver un emploi, en quoi dans le délire actuel d'ordre, d'autorité, elle devait s'émanciper et se révolter face au système. Enfin, notre porte-parole Christine Poupin a insisté sur la conjugaison, l'interconnexion des

crises actuelles : crise climatique, guerres et colonialisme, montée du fascisme mettant en danger mortel bien des habitantsEs et l'avenir des populations. Elle a souligné la prise en compte de la dimension écologique pour un renversement radical de cette société productiviste.

CorrespondantEs



JEU VIDÉO « La direction n'écoute pas les salariéEs et prend des décisions sans les consulter »

Entretien. Ces 15, 16 et 17 octobre, les salariéEs d'Ubisoft en France étaient appelés à la grève. **Pierre-Étienne Marx**, syndicaliste au Syndicat des travailleurEs du jeu vidéo (STJV) et salarié chez Ubisoft Paris, nous explique les raisons de cette grève historique dans un secteur peu habitué aux mouvements sociaux.

Pourquoi cette grève ?

On fait grève pour trois revendications. Grève sur le télétravail, la direction veut nous imposer de revenir en présentiel trois jours par semaine. Grève sur les salaires, ça fait plusieurs années qu'on a des augmentations en dessous de l'inflation. Et grève sur le respect du dialogue social parce que la direction n'écoute pas, ne veut pas entendre ce qu'on leur dit, que ce soit les salariéEs individuellement ou les représentantEs du personnel. Et comme ils n'écoutent pas les salariéEs, ils prennent des décisions à la con. Sur le télétravail, il y a une décision qui tombe d'en haut qui ne prend pas en compte la réalité. Au studio de Paris, 10 % des salariéEs sont 100 % en télétravail et habitent loin.

Sur le télétravail, il y a une décision qui tombe d'en haut qui ne prend pas en compte la réalité. Au studio de Paris, 10 % des salariéEs sont 100 % en télétravail et habitent loin

Loin peut-être parce que leur salaire est trop bas pour se trouver un logement correct en région parisienne, ou parce qu'il y a des raisons de santé. En fait, il y a plein de raisons individuelles. Le constat c'est que quand on a rendu ça facile, plein de salariéEs ont trouvé des rythmes différents, plus adaptés, plus efficaces à la fois pour le boulot et pour un meilleur équilibre avec leur vie privée. Et là on leur dit que c'est fini. La direction ne fait pas confiance aux salariéEs et prend des décisions sans les consulter. Cette grève part des salariéEs. C'est-à-dire que quand on a eu la remise en cause du télétravail mi-septembre, les collègues sont venus nous voir en disant : « Quand est-ce qu'on fait grève ? ». Donc l'intersyndicale a donné un cadre, pour protéger les salariéEs, faire en sorte qu'ils puissent faire grève sans subir de sanctions. Et derrière, si on a du monde en grève et qu'on montre à la direction qu'en fait ces sujets-là sont importants, on va continuer à faire pression pour les faire reculer. Au STJV, on a fait un appel national pour couvrir même les entités du groupe où aucun syndicat n'a de section. L'idée c'est de dire aux collègues que partout ils et elles peuvent faire grève. Et après, là où on est implanté, on travaille en intersyndicale. Par exemple, au studio de Paris, on est trois syndicats, le STJV, Solidaires Informatique et la CFE-CGC.



NPA

Vous estimez qu'il y a combien de grévistes aujourd'hui ?

Entre 700 et 1000. Ça fait un tiers à un quart des effectifs (il y a environ 4 000 salariéEs chez Ubisoft en France). C'est historique pour le secteur puisqu'on dépasserait le chiffre de la plus grosse grève de l'industrie du jeu vidéo dans le monde.

On vous demande de revenir en présentiel trois jours par semaine, à partir de quand et comment ?

Ce qu'on nous a dit, c'est trois jours de présentiel par semaine, sans précisions, pour une mise en place d'ici au 1^{er} avril prochain, début de la nouvelle année fiscale. Il n'y a aucune obligation à cette date, c'est une décision arbitraire comme le reste.

Nous, il y a des choses qu'on trouve un peu déconnaissantes là-dedans. D'abord, au studio de Paris, on fonctionnait de manière mensualisée. Ça veut dire que si tu étais à 80 % de télétravail, au lieu de revenir un jour par semaine, tu pouvais revenir deux jours toutes les deux semaines. Ça peut être avantageux si on habite loin, pour faire moins de trajets en train. Ça peut l'être aussi pour certaines équipes qui préfèrent travailler sur ce rythme-là. Ensuite, nous ce qu'on veut montrer, c'est qu'il y a plein de collègues qui ont trouvé des rythmes différents parce que ça les avantageait. En fait, jusque-là, on avait une forme de flexibilité qui existait de fait. Ça fait un an qu'on [Ndlr : les syndicats] veut signer un vrai accord de télétravail et que la direction repousse la négociation. Au lieu de discuter, elle a pris cette décision unilatéralement.

Aujourd'hui, c'est une grève appelée pour trois jours, quelles perspectives pour la suite ?

On veut montrer qu'il y a de la mobilisation, on veut forcer la direction à en prendre conscience. Une réunion de négociations sur le télétravail doit avoir lieu prochainement. On veut leur dire que le rapport

de forces n'est pas en leur faveur et qu'ils doivent faire des concessions. Sinon, derrière, il y aura d'autres grèves, avec l'idée d'en faire sur des dates importantes pour l'entreprise. Si la direction ne veut pas bouger et s'imagine qu'on signera un accord inacceptable pour nous, eh bien à la sortie du prochain gros jeu il y aura un nouvel appel à la grève. On sait qu'il va y avoir des réactions de collègues nous disant que c'est dégueulasse de faire grève le jour d'une grosse sortie. Mais on leur dit que la grève, c'est ça en fait. La grève ça veut dire que le jeu ne sort pas si on n'est pas d'accord.

On nous reproche d'essayer de saboter les sorties, mais il y a un mec qui sabote en permanence, il est là-haut au dernier étage du siège [Ndlr : Yves Guillemot, PDG d'Ubisoft] !

Avez-vous des inquiétudes pour l'avenir, sur la possibilité d'un plan social ?

On se pose la question. On se dit que la décision sur le télétravail est un plan social déguisé. Évidemment, la direction dément. Et il faut le dire, ce serait la pire façon d'en faire un. Parce que tu ne sais qui s'en va et qui reste. C'est possible que toute une équipe cruciale d'un projet s'en aille, et alors la production est foutue pen-

On se dit que la décision sur le télétravail est un plan social déguisé

dant 6 mois. Ça c'est une vraie possibilité, beaucoup de collègues envisagent sérieusement soit de partir, soit de se faire virer d'ici la mise en place de la nouvelle règle sur le télétravail. Et si un vrai plan social a lieu, il faudra évidemment aussi se battre contre.

Ça fait deux ans que la direction nous dit vouloir réduire les dépenses de 200 millions. On sait bien que le gros des dépenses, c'est les salaires. On peut faire des économies sur le thé en salle de pause, mais c'est pas comme ça que tu atteins les 200 millions, donc il faut faire partir des gens. Et ils ont déjà commencé, au Canada dans le service informatique, à Paris dans les services RH (alors même que les NAO sont en cours).

L'annonce sur le télétravail concerne le groupe partout dans le monde, est-ce qu'il y a des actions similaires à la grève d'aujourd'hui dans les autres pays où Ubisoft est implanté ?

Ça a bougé un peu partout. Je sais qu'à Montréal, par exemple, il y a eu énormément de grogne. Il y a aussi une grève appelée au studio de Milan, ce jeudi 17 octobre. En Espagne, ça va se mobiliser aussi. On est en contact avec des salariéEs d'autres pays qui n'ont pas forcément appelé à la grève mais qui vont potentiellement suivre ce qu'on fait ici ! C'est sûr qu'en France les syndicats sont plus implantés dans la boîte qu'ailleurs où c'est un peu plus lent à se lancer, mais j'ai l'impression que ça a aussi donné un coup de boost à pas mal de gens qui sont en train de se dire qu'il faut se mobiliser.

Propos recueillis par Awena Connolly sur le piquet de grève devant le siège international d'Ubisoft à Saint-Mandé (région parisienne), le mardi 15 octobre.

Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

lanticapitaliste.org
NPA Lanticapitaliste
L_anticapitaliste
Lanticapitalis1
anticapitaliste.presse
lanticapitaliste



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois,

l'Anticapitaliste

la revue

Le n°159 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org

L'image de la semaine



BROUCK

Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org